

Mairie de Recques-sur-Hem

75 rue de la Chapelle

☎ 03.21.35.60.53 – Fax 03.21.85.50.73

e-mail : mairie.recques@orange.fr

Rédaction : B. Vandenbavière, D. Robe, B. Coupigny, G. Louquet

Horaires d'Ouverture du secrétariat mairie :

Lundi
14 h à 16 h

Mardi
17 h à 19 h

Jeudi
14 h à 16 h

Vendredi
14 h à 16 h

RÉUNION DE CONSEIL DU JEUDI 19 MARS 2015

Tous les membres du conseil présents. Secrétaire de séance : G Douilly

COMPTE DE GESTION 2014

M le Maire présente les résultats budgétaires émanant du Trésor Public, comptable pour notre territoire.

Il y apparaît un excédent en fonctionnement de 62 546,99 € et un déficit en investissement de 13 207,67 €.

L'année 2014 s'est donc achevée avec un excédent de 49 339,32 €. Il donne lecture des observations de M le Receveur :

Augmentation des recettes et aussi des dépenses en fonctionnement

Baisse de la capacité nette d'autofinancement

Abondement du fonds du roulement.

COMPTE ADMINISTRATIF 2014

M Daniel Dutertre, donne ensuite lecture du compte administratif et toutes les explications sont apportées.

	<u>Résultats 2013</u>	<u>Recettes 2014</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Balance 2014</u>
Fonctionnement	29 084,32 €	436 892,03 €	403 429,36 €	62 546,99 €
Investissement	-34 004,31 €	98 846,65 €	78 050,01 €	-13 207,67 €
			Solde de l'exercice	49 339,32 €

Les 2 comptes sont approuvés à l'unanimité.

RECRUTEMENT DANS LE CADRE D'UN EMPLOI D'AVENIR

Suite au départ d'une de nos employées en contrat aidé. M le Maire a cherché à la remplacer localement avec le même type de contrat, mais sans résultat. Il s'est tourné alors vers l'embauche d'un emploi avenir, réservé aux jeunes de moins de 25 ans et à former. Il donne lecture du coût comparatif d'un emploi CAE et d'un contrat d'avenir. La commune y gagne puisque on passe de 20 à 24h/semaine, avec une majoration des subventions à 75%. Le conseil approuve cette proposition d'embauche.

Dernière minute : La Mission Locale de Calais a examiné, le lendemain, la candidature d'Elodie Lefebvre et a confirmé de suite à la commune que ce dossier était validé pour un contrat 24/h par semaine pendant 3 ans avec formation à la charge de la commune.

RÉFLEXION SUR LES TRAVAUX À LA RIVIÈRE ET AU BARRAGE DE RECQUES

Le projet de l'élimination des barrages de Polincove et de Recques et, remise de la Hem dans son ancien lit sur notre commune, est désormais consultable en intégralité sur le site internet de notre commune dans la rubrique : Projets sur la Hem. Dans les derniers Echos de Recques, nous avons publié le plan des travaux envisagés. Lors de la dernière réunion du Symvahem, à la demande des maires de Polincove et de Recques, le bureau d'étude Cariçaie est venu détailler ce projet. Leurs réponses diffèrent de ce qu'ils ont écrit. Ils ont dit qu'ils envisageaient de réutiliser éventuellement l'ancien pont de briques toujours visible pour freiner le cours de la rivière. Cela a d'ailleurs été consigné dans le Compte Rendu de la réunion. Avec ses 2 arches, ce vieux pont laisse un passage d'eau de 4,40 m, contre 12,5 m au pont de la rue Basse, cela est inquiétant ! Les délégués locaux en ont fait de vifs reproches car l'essentiel de nos habitations sont dans l'axe de la rivière. Ils en ont fait le compte rendu au conseil et à l'unanimité, il a été décidé de porter nos observations par écrit au Commissaire Enquêteur.

Pour information, une enquête publique se déroulera du mardi 31 mars au lundi 4 mai 2015 en différents points de la vallée. M le Commissaire-enquêteur viendra 4 fois en mairie de Recques où vous

pourrez le rencontrer. Les lieux et horaires de consultation sont indiqués ci-après mais ils sont aussi consultables sur le panneau d'affichage devant la mairie et également sur le site web de la commune

PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

Les TAP (Temps d'activités périscolaires) qui ont été imposés à toutes les communes ont été financés cette année à la hauteur de 90 € par enfant. Dans notre commune, de nombreuses associations ont répondu à notre appel pour assurer ces animations et ont pu faire connaître leur domaine d'activité à nos jeunes enfants. Il a été accordé sur ces fonds d'Etat à chacune des associations une part de 450 € par séquence.

Pour l'année scolaire 2015-2016, pour continuer de bénéficier de ces 90 €/enfant. Nous devons monter au préalable et par écrit un programme d'animation avec les ressources locales. Le conseil continuera de financer les acteurs de la même manière par un supplément aux subventions allouées habituellement.

Une réunion avec le Personnel, les parents de Recques sur Hem, les associations et les élus sera programmée le samedi 18 avril à 10 heures à la salle des fêtes.

Toutes les associations, tous les bénévoles porteurs d'idées y sont invités et ensemble nous bâtirons le programme de nos activités pour la prochaine année scolaire.

RÉFLEXION SUR LA GARDERIE COMMUNALE

La réforme des rythmes scolaires, avec des durées de journées variables et des cours le mercredi est différemment appréciée par les parents. A Muncq-Nieurlet et à Recques, nous avons aussi constaté une stagnation voire une diminution du nombre d'enfants fréquentant la garderie qui mobilise un personnel 12 heures par semaine. A Muncq-Nieurlet comme à Recques leur fonctionnement est nettement déficitaire. Nous voulons garder ce service mais pour en obtenir la réduction du coût un regroupement en une seule unité serait à considérer, d'autant plus que la plupart d'entre vous, avez des enfants dans les 2 villages. Avec les parents, les élus des 2 communes procéderont à une consultation.

DÉFINITION DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2015

Ont été décidés en investissement :

L'achat de panneaux pour limiter la visite au niveau du pont sur la RD 217.

Remplacement des rideaux de la classe de Mme Deroo

L'achat d'un bras débroussailleur pour notre tracteur afin d'avoir une plus grande autonomie pour nos travaux de fauchage.

Installation de 2 nouveaux projecteurs au terrain de football, pose d'un nouveau grillage et de pare ballons.

Empierrement d'une partie des trottoirs enherbés, Rue basse, pour stabiliser la route, faciliter l'écoulement des eaux et bien entendu pour un meilleur confort.

Pose d'un puisard sous le pont de TGV, rue de la baronne de Draëck, pour évacuation des flaques qui s'y forment.

Achat de petits matériels d'équipement.

En ce qui concerne nos routes communales, compte tenu des travaux qui pourraient commencer sur la Hem, il apparaît peu judicieux de faire cette année des rénovations. Par contre, nous procéderons à d'importantes réparations sur nos voies pour profiter la baisse du prix des enrobés.

Pour les très gros projets envisagés aux écoles, salle des fêtes, nous attendons les réponses à nos demandes de subvention sans lesquels tout cela est inenvisageable. M le Maire précise qu'à partir des devis reçus, le prix global pourrait baisser de 50 000 € et les subventions pourraient être supérieures aux 61% escomptés.

QUESTIONS DIVERSES

Dans le futur PLUI

Notre commune pourrait espérer environ 25 nouvelles maisons d'ici 2028, tout en ne dépensant que 1 ha 63.

Accessibilité pour les Handicapés

D'ici septembre, nous sommes dans l'obligation de rédiger une programmation de travaux chiffrés.

Un sanitaire pour handicapés sera créé pour la salle de fête et les écoles et une petite rampe pour accéder à la classe de Mme Deroo.

Pour les portes en façade du groupe scolaire, la commande d'un plan incliné amovible pour franchir les marches.

Des dérogations seront demandées pour la médiathèque, le dortoir où aucune solution n'est envisageable. Nous n'avons aucune demande pour l'accès à l'église, il serait hautement souhaitable de conserver la perméabilité des terrains comme actuellement.

Course de la CCRA le 3 mai et les 4 jours de Dunkerque le 10 mai.

Dans la première course, le sens de circulation sera modifié pour les usagers et le stationnement interdit Rue Basse, Rue du Canon, Rue de la Druèze. 3 passages. Pour les 4 Jours : RD 218, rue de Zouafques, Rue de la place, Rue de la Chapelle. Passage vers 13h 45 mêmes prescriptions.

Pour ces 2 courses, nous recherchons des signaleurs : se faire connaître en mairie avec votre numéro de permis de conduire.

Fête des voisins

En concertation avec Recques Hem la Fête, cette rencontre conviviale en toute simplicité est programmée le vendredi 29 mai au niveau du groupe scolaire qui nous offre des points de replis si nécessaires. Nous partagerons nos victuailles apportées. *Nous invitons tous les nouveaux résidents à intégrer cette manifestation. Une surprise les attend.*

Les 130 ans des Amis Réunis et les 40 ans du Recques Football Club les 20 et 21 juin

Les doyennes de nos associations ont décidé de s'associer pour fêter leurs anniversaires. Cela commencera par un barbecue au terrain de foot le 20 juin au soir. Une petite randonnée sera organisée le dimanche matin suivie par un apéritif concert avec restauration rapide et se clôturera par un match avec les vétérans. Toute la population et toutes les associations sont invitées à s'associer à ce projet pour honorer les 2 emblématiques fleurons de notre commune.

Fête de la délégation musicale du Calaisis

Les Amis Réunis accueilleront cette manifestation qui aura lieu le dimanche 13 septembre au terrain de football.

Formation : BAFA et piégeurs

Ces formations sont envisagées au sein de la CCRA. Vous êtes intéressé, faites-vous connaître auprès de l'Intercommunalité. Les imprimés pour les formations de piégeurs sont disponibles en mairie.

RECQUES HEM LA FÊTE

L'association Recques Hem la Fête vous invite à son assemblée générale qui aura lieu le

MERCREDI 1^{ER} AVRIL À 18 H 30 SALLE DES FÊTES

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Le samedi 11 avril à 15 heures (ou le 18 en cas de mauvais temps) rendez-vous sur le parking de la mairie pour nettoyer, pendant 2 heures, les incivilités commises sur notre territoire. Nous aimerions avoir votre soutien et votre aide en compagnie de vos enfants. D'avance nous vous en sommes reconnaissants.



Inscriptions scolaires - Rentrée 2015

Pensez à inscrire dès aujourd'hui votre enfant pour la rentrée scolaire 2015-2016.

Les demandes d'inscription sont recevables en mairie jusqu'au 31 mai 2015. Merci de vous munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et du certificat de radiation en cas de changement d'école.



Listes électorales : Si vous avez élu (ou réélu) domicile dans notre commune, nous vous rappelons que les inscriptions ne sont pas automatiques !

Elles sont recevables en Mairie **jusqu'au 31 décembre 2015** (munissez-vous de votre dernière carte électorale, de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

PRÉFÈTE DU PAS-DE-CALAIS

PRÉFECTURE
DIRECTION DES POLITIQUES INTERMINISTÉRIELLES
BUREAU DES PROCÉDURES D'UTILITÉ PUBLIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT

SYNDICAT MIXTE DE LA VALÉE DE LA HEM

PLAN DE GESTION DÉCENNAL DE LA HEM ET DE SES AFFLUENTS
SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES D'ALEMBON, ALQUINES, AUDREHEM,
BAINGHEN, BONNINGUES-LES-ARDRES, CLERQUES, ESCOEUILLES, HAUT-LOQUIN,
HERBINGHEN, HOCQUINGHEN, JOURNY, LICQUES, NORDAUSQUES, REBERGUES,
RECQUES-SUR-HEM, SANGHEN, SURQUES,
TOURNEHEM-SUR-LA-HEM et ZOUAFQUES.

ET
AMÉNAGEMENT D'OUVRAGES SUR LA HEM EN VUE DE RESTAURER LA
CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE SUR LES COMMUNES DE RECQUES-SUR-HEM
ET POLINCOVE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Le public est prévenu qu'en application du code de l'environnement et en exécution d'un arrêté préfectoral du 20 février 2015 une enquête publique unique aura lieu, pendant 35 jours consécutifs du 31 mars au 4 mai 2015 inclus, concernant les demandes d'autorisation et de déclaration d'intérêt général relatives au plan de gestion décennal de la Hem et de ses affluents, d'une part et au projet d'aménagement d'ouvrages sur la Hem en vue de restaurer la continuité écologique, d'autre part, présentées par le Syndicat mixte de la Vallée de la Hem.

La commission d'enquête est ainsi constituée :

Président : M. Serge THELIEZ, retraité de la gendarmerie ;

Membres titulaires : MM. Patrick CHLEBOWSKI et Roger FEBURIE, retraités de la gendarmerie ;
En cas d'empêchement de Monsieur THELIEZ, la présidence de la commission sera assurée par Monsieur CHLEBOWSKI.

Membre suppléant : M. Patrice GILLO, retraité de la fonction publique territoriale.

En cas d'empêchement de l'un des membres titulaires, celui-ci sera remplacé par le membre suppléant.

Le siège d'enquête est fixé en mairie de RECQUES-SUR-HEM.

Pendant la durée de l'enquête, les intéressés pourront prendre connaissance du dossier d'enquête, comportant les informations environnementales en mairies de ALEMBON, ALQUINES, AUDREHEM, BAINGHEN, BONNINGUES-LES-ARDRES, CLERQUES, ESCOEUILLES, HAUT-LOQUIN, HERBINGHEN, HOCQUINGHEN, JOURNY, LICQUES, NORDAUSQUES, REBERGUES, RECQUES-SUR-HEM, SANGHEN, SURQUES, TOURNEHEM-SUR-LA-HEM, ZOUAFQUES ou de POLINCOVE aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Ils pourront soit consigner leurs observations sur les registres qui y seront ouverts à cet effet, soit les adresser par écrit au président de la commission d'enquête en mairie de RECQUES SUR HEM.

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations :

le mardi 31 mars 2015, de 9h00 à 12h00, en mairie de RECQUES-SUR-HEM

le vendredi 3 avril 2015 de 9h00 à 12h00, en mairie de AUDREHEM

le vendredi 3 avril 2015 de 15h00 à 18h00, en mairie de ESCOEUILLES

le jeudi 9 avril 2015 de 16h 00 à 19h 00, en mairie de AUDREHEM

le mardi 14 avril 2015 de 9h00 à 12 h 00, en mairie de ESCOEUILLES

le jeudi 16 avril 2015 de 14h00 à 17h00, en mairie de RECQUES-SUR-HEM

le mercredi 22 avril 2015 de 9h00 à 12h00, en mairie de RECQUES-SUR-HEM

le jeudi 23 avril 2015 de 15h00 à 18h00, en mairie de AUDREHEM

le samedi 25 avril 2015 de 9h00 à 12h00, en mairie de ESCOEUILLES

le mardi 28 avril 2015 de 16h00 à 19h00, en mairie de ESCOEUILLES

le mercredi 29 avril 2015 de 15h00 à 18h00, en mairie de AUDREHEM

le lundi 4 mai 2015 de 14h00 à 17h00, en mairie de RECQUES-SUR-HEM

Toutes informations techniques sur le projet pourront être demandées au syndicat mixte de la vallée de la Hem, rue Principale, 62890 AUDREHEM.

Une copie du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera déposée en mairies de ALEMBON, ALQUINES, AUDREHEM, BAINGHEN, BONNINGUES-LES-ARDRES, CLERQUES, ESCOEUILLES, HAUT-LOQUIN, HERBINGHEN, HOCQUINGHEN, JOURNY, LICQUES, NORDAUSQUES, REBERGUES, RECQUES-SUR-HEM, SANGHEN, SURQUES, TOURNEHEM-SUR-LA-HEM, ZOUAFQUES et de POLINCOVE, ainsi qu'en Préfecture du Pas-de-Calais (DPEB/PDPE), pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Elle sera également disponible pour la même durée sur le site internet de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Toute personne physique ou morale peut demander communication du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur en s'adressant à la Préfecture du Pas-de-Calais (DPI - BP/PE).

A l'issue de l'enquête, la Préfète du Pas-de-Calais statuera sur les présentes demandes d'autorisations et de déclarations d'intérêt

REPAS CONCERT

Ecole de musique de la Hem

Samedi 11 avril

20h

Salle communale de NORDAUSQUES

Menu Adulte 20 €

Apéritif

Carbonnade Flammande -

Frites - Salade

Tarte - Café

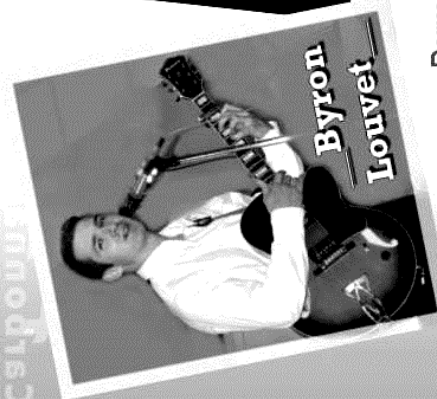
Menu Enfant 12 €

Boisson

Jambon - Frites

Tarte

+ 2h30 de concert



Permanences d'inscription :

Mardi 24 mars de 18 h à 19 h 30

Offekerque (Mairie)

Mercredi 25 mars de 18 h à 19 h 30

Recques (Salle de Musique)

Samedi 28 mars de 10 h à 12 h

Recques (Salle communale)

Places limitées à 150 personnes

TPNS - Ne pas